

PUBLICATION D'EMPLOIS D'ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

RENTREE 2024

U.F.R, Ecole ou Institut : Institut Universitaire de Technologie Grand Ouest Normandie – département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) à Caen (campus 2)	
Laboratoire : -ICREJ (Institut Caennais de Recherche Juridique (UR 967))	
Nature du concours (<i>préciser article</i>) :	26.1°
Section / Discipline demandée :	Droit privé et sciences criminelles (01)
Corps demandé :	Maître de Conférences (MCF)
Libellé général profil publication :	Droit des affaires
Date recrutement demandée au :	01/09/2024
Contacts - renseignements enseignement	jerome.serais@unicaen.fr (chef de département)
- renseignements recherche	thibault.douville@unicaen.fr
- renseignements adm°	marie-noelle.sonsini@unicaen.fr 02 31 56 71 15

Profil publication :

Droit des affaires

Profil publication en anglais :

Business Law

Rajouter les mots clefs :

Droit des affaires ; Droit des obligations ; Droit fiscal

I.PROFIL ENSEIGNEMENT :

Filières de formation concernées :

- niveaux : Licence Master
- diplômes concernés : BUT GEA (Bachelor Universitaire de Technologie Gestion des Entreprises et des Administrations)
- matières : droit des affaires ; droit des obligations

Objectifs en termes de contenu et encadrement pédagogiques :

La personne recrutée assurera des enseignements en droit des affaires (droit commercial, droit des sociétés, droit des entreprises en difficultés...) et plus largement contribuera à la formation générale en droit des étudiants de

BUT GEA en dispensant d'autres enseignements juridiques (droit des obligations, droit fiscal...). Elle participera également aux activités pédagogiques spécifiques aux BUT que sont les Situations d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE) et les stages.

Responsabilités pédagogiques et administratives :

La personne recrutée sera amenée à prendre progressivement des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique du département (direction d'études, responsable d'un parcours, coordination des stages et/ou SAE,...).

II. PROFIL RECHERCHE :

Thématique/Projet :

L'activité de recherche de la personne recrutée s'inscrira au sein de l'Institut caennais de recherche juridique (ICREJ – UR 967) et plus particulièrement au sein de l'axe « Contentieux privé, public, interne et international » qui réunit notamment les enseignants-chercheurs spécialisés en droit des affaires.

Objectifs du recrutement :

Le maître de conférences recruté devra s'impliquer effectivement dans l'activité de recherche de l'ICREJ et il devra être force de proposition (publications collectives, soumission à des appels à projet, organisation de conférences...). Il sera associé aux travaux de recherche collectifs en matière de contentieux des affaires. Il pourrait à cet égard être intéressant que ses travaux s'inscrivent en droit des sociétés, en des entreprises en difficultés, en droit des contrats d'affaires ou en droit de la distribution et de la concurrence.

Information aux candidats à un poste d'Enseignant-Chercheur :

Pour candidater à un ou plusieurs postes d'enseignant-chercheur, les candidat(e)s peuvent consulter les fiches de postes et procéder à leur inscription sur [l'application Galaxie](#) du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les inscriptions sont ouvertes du 22 février 2024 (10 heures) au 29 mars 2024 (16 heures).

Il est conseillé aux candidat(e)s de ne pas attendre les derniers jours pour saisir leur candidature.

La connexion:

- *Si les candidats ne se sont jamais connectés :*

La rubrique « Nouveau candidat » leur permet de se voir délivrer un numéro de candidat et un mot de passe personnel, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération.

- *Si les candidats disposent d'un numéro de candidat et d'un mot de passe personnel délivrés antérieurement :*

Ils les utilisent pour s'identifier, l'application Galaxie gardant ces informations en mémoire.

1) La candidature :

Les candidats sélectionnent le type de candidature correspondant à leur situation (mutation, détachement, recrutement par concours, candidat étranger).

Ils candidatent et fournissent les pièces demandées avant d'enregistrer leur saisie.

PIECES A FOURNIR :

Attention :

Arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur.

La traduction de la présentation analytique est obligatoire, et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère doivent être accompagnés d'un résumé en langue française, à défaut le dossier sera déclaré irrecevable, article 29 de l'arrêté susmentionné.

Les candidats ne doivent déposer que les documents demandés dans l'arrêté susmentionné.

Tout autre type de document ne sera pas accepté.

Les lettres de motivation et les lettres de recommandation ne sont pas acceptées.

Tout dossier incomplet et/ou contenant des pièces non acceptées à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.

